

## Lettre de Hervé Alphanand à Maurice Couve de Murville (Washington, 31 décembre 1962)

**Légende:** Le 31 décembre 1962, Hervé Alphanand, ambassadeur de France à Washington, informe Maurice Couve de Murville, ministre français des Affaires étrangères, des résultats de sa rencontre avec le président américain John F. Kennedy au sujet du résultat des entretiens de Nassau et de l'initiative américaine autour du système de missiles nucléaires Polaris. L'ambassadeur français revient sur les propos tenus par le président américain, pour qui l'offre de Nassau est une « ouverture » (opening), une sorte de cadre dont il espère que la France voudrait bien examiner et discuter le contenu, y compris la création d'une force multilatérale nucléaire.

**Source:** M. Alphanand, ambassadeur de France à Washington, à M. Couve de Murville, Ministre des Affaires étrangères: Washington, 31 décembre 1962, T. nos 7213 à 7223. Secret. Réservé. Dans: Ministère des Affaires étrangères. Commission de publication des documents diplomatiques français. Documents diplomatiques français: 1962, Tome II, 1er juillet-31 décembre. Paris: Imprimerie nationale, 1999. Numéro du document 216. pp. 604-606.

**Copyright:** (c) Ministère des Affaires étrangères de la République Française

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/lettre\\_de\\_herve\\_alphanand\\_a\\_maurice\\_couve\\_de\\_murville\\_washington\\_31\\_decembre\\_1962-fr-ce1a9cc3-3a2f-43bb-9d4d-ff6f0663f892.html](http://www.cvce.eu/obj/lettre_de_herve_alphanand_a_maurice_couve_de_murville_washington_31_decembre_1962-fr-ce1a9cc3-3a2f-43bb-9d4d-ff6f0663f892.html)

**Date de dernière mise à jour:** 25/10/2016



## Lettre de Hervé Alphan à Maurice Couve de Murville (Washington, 31 décembre 1962)

T. n<sup>os</sup> 7213 a 7223.

Washington, 31 décembre 1962.

Secret. Réservé.

(Reçu : le 1<sup>er</sup> janvier 1963, 1 h. 45.)

Le président des États-Unis m'a invité à déjeuner avec lui sur son yacht à Palm Beach le 29 décembre. Au cours du repas que nous avons pris en tête-à-tête, il m'a longuement entretenu des récentes conversations de Nassau et de l'offre contenue dans son dernier message au général de Gaulle.

M. Kennedy a insisté sur l'esprit qui avait inspiré son initiative : il s'agissait d'une part d'aider l'Angleterre et la France à se doter d'une force atomique efficace, susceptible d'être employée soit au bénéfice de l'Alliance occidentale, soit de façon individuelle, au cas où les intérêts supérieurs français ou britanniques seraient menacés. Le Président souhaitait d'autre part trouver une formule qui décourageât les autres puissances atlantiques de créer à leur tour des forces nucléaires dont la multiplication comporterait à ses yeux un sérieux danger pour la paix. À cet égard, l'offre de Nassau était une « ouverture » (opening), une sorte de cadre dont il espérait que la France voudrait bien examiner et discuter le contenu.

1. La possibilité pour l'Angleterre et la France d'utiliser par une décision unilatérale les sous-marins *Polaris* dans les cas où seraient mis en cause leurs intérêts supérieurs devrait être assurée sans conteste. C'est ainsi que les équipages des sous-marins seraient entièrement britanniques ou français. Dans les cas de menace aux intérêts supérieurs, ils n'obéiraient qu'aux commandements nationaux. Ils pourraient agir seuls, sans avoir recours aux systèmes radio-électriques étrangers. Les interprétations limitatives du correspondant du Times de Londres <sup>1</sup> sont catégoriquement démenties par le Président, comme par mon collègue britannique que j'ai eu l'occasion de voir également.

À titre d'exemple, le Président a cité le cas de Suez ou celui de Koweït. Si par suite d'une action autonome de la France ou de l'Angleterre, action n'intéressant pas directement les États-Unis, ces pays étaient menacés par des fusées soviétiques, ils pourraient, pour éviter le chantage de l'adversaire, décider d'employer à leur tour leurs *Polaris* contre Moscou ou Kiev.

2. Le fait pour l'Angleterre ou la France d'accepter le système du *Polaris* ne limiterait en aucune façon leur droit de construire d'autres forces nucléaires nationales, exemptes de toute servitude, par leurs propres moyens. M. Kennedy a reconnu toutefois que l'exécution simultanée de deux programmes aussi vastes imposerait sans doute à nos économies des charges financières exorbitantes.

3. Les conditions de fonctionnement efficaces d'une force multilatérale dite « atlantique » ou « européenne » restent à déterminer. Le Président ne sait pas qui la commandera, qui prendra la décision de l'utiliser. Mais il est indispensable, selon lui, pour calmer les ambitions nucléaires de certains États européens et avant tout de l'Allemagne, de leur donner le sentiment qu'ils auront une force atomique à leur disposition, « un doigt européen appuyé sur la détente pouvant en déclencher l'emploi ».

J'ai dit à M. Kennedy que j'étais sceptique : la formule n'a jamais été trouvée et d'autre part, comment imaginer qu'à la longue, d'autres puissances de l'Europe, et les Allemands les premiers (bien que nous ne le désirions nullement), ne cherchent pas à posséder eux-mêmes l'arme nucléaire ?

Le Président n'est pas convaincu. Il croit que les trois puissances, en offrant un accord du genre de celui esquissé à Nassau, peuvent espérer empêcher la prolifération des forces atomiques.

4. M. Kennedy reconnaît que la situation de la France dans ce domaine n'est pas identique à celle de l'Angleterre. La France a maintenu son entière indépendance. En même temps, elle est moins avancée que sa voisine. Il est difficile de déterminer plusieurs années à l'avance si et quand son industrie sera capable de produire la tête thermonucléaire qui pourra s'adapter aux fusées *Polaris*, et le sous-marin atomique susceptible de les porter. Il sait que nous ne demandons rien, mais j'ai eu le sentiment que l'Amérique, dans ce domaine de la coopération atomique avec la France où elle a toujours été négative, pourrait évoluer.

À l'issue de cette conversation, mon sentiment est que le président des États-Unis souhaite vivement qu'aucune position définitive ne soit prise par nous avant qu'une discussion approfondie de la proposition américaine et de ses implications stratégiques, politiques et financières n'ait eu lieu.

Au cours de notre entretien du 29 décembre, M. Kennedy m'a dit qu'il avait lu l'article publié cette semaine dans *Candide* par le général Gallois<sup>2</sup>. Il en déplorait le ton et regrettait les soupçons qu'il faisait peser sur les intentions américaines.

« Il est possible, m'a déclaré le Président, de justifier une force de frappe française autonome – mais pas avec les arguments qu'emploie le général Gallois. Il est inexact, en particulier, d'affirmer que le général Taylor ne recommande pas dans son livre l'emploi de la force de dissuasion des États-Unis pour la défense de l'Europe occidentale. Il s'agit là en effet d'un intérêt vital des États-Unis. L'emploi de l'arme atomique pour empêcher que l'Europe ne tombe sous la domination de l'Est est et demeurera un élément essentiel de la politique des États-Unis. »

J'avais déjà eu l'occasion de signaler (mon télégramme nos 4243-4246 du 1<sup>er</sup> août 1962<sup>3</sup>) l'interprétation erronée donnée par la presse aux écrits et aux doctrines du général Taylor.

M. Kennedy, au cours de notre conversation, s'est montré fort inquiet du sort de M. Macmillan. S'il est écarté du pouvoir, avec le parti conservateur, il faut craindre de voir des forces nouvelles jouer en Angleterre contre les vrais intérêts de l'Europe et de l'Alliance occidentale.

La tendance qui cherche à retirer les forces anglaises du continent, à accepter la fin des expériences atomiques sans contrôle, à reconnaître l'existence de l'Allemagne de l'Est et à se montrer « mou » à l'égard de Moscou, risque de l'emporter à Londres.

L'évolution des négociations sur l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun pèsera sans doute d'un grand poids sur l'avenir politique de l'actuel Premier ministre.

J'ai rappelé à M. Kennedy que la France ne souhaitait nullement un échec de ces négociations. Encore fallait-il qu'elles n'aboutissent pas à la destruction des accords européens qu'avec tant de peine, nous avons mis sur pied. Or, si les Anglais acceptent en principe ces accords, dans la négociation quotidienne, ils s'accrochent à des clauses d'exception qui en marqueraient la fin. Il semble que l'Angleterre n'ait pas encore compris les règles de la Communauté européenne. Saura-t-elle faire à temps sa conversion pour sauver le parti au pouvoir et sa politique générale ? Nul ne pouvait l'assurer aujourd'hui.

*(Pactes. PAN 8-1 sd. Armes nouvelles. Force multilatérale. Accords de Nassau.)*

1. Le 26 décembre, un article du correspondant du *Times* à New York affirmait que la poursuite du programme *Skybolt* aurait coûté moins cher que l'achat des *Polaris*. Il ajoutait que, juste avant la rencontre de Nassau, Londres avait changé d'attitude et était disposé à demander des *Polaris*, mais que les Américains n'en furent pas avertis; M. Kennedy commença la discussion en offrant de poursuivre le programme *Skybolt*, avant de proposer un substitut: le *Hound Dog*. Pour le *Times*, le choix fait par M. Macmillan signifiait que la Grande-Bretagne serait dépourvue d'armes de dissuasion pour quelques années.

2. Article qui rappelait certaines paroles attribuées au général Taylor, chef de l'État-major interarmées des Etats-Unis. «Il ne serait pas crédible...que nous utilisions nos forces de représailles atomiques dans un autre but que notre survie nationale.» Les États-Unis ne pouvant que se garantir eux-mêmes, l'Europe pourrait être le jeu de «conflits limités» (Analyse de l'article dans *Le Monde* du 28 décembre, p. 3).

3. Non reproduit, où M. Alphand réfutait l'opinion de certains journalistes suivant laquelle le général Taylor aurait affirmé que les Etats-Unis n'engageraient leurs forces nucléaires qu'en cas de menace directe à leur encontre.